

BEAUMONT

l'actualité municipale

Avril 2022



Dossier : spécial "travaux"

sommaire

La Fête des Cornards est de retour	p. 5
Cœur de Ville : une année décisive	p. 6
DOSSIER SPECIAL : Travaux dans la ville, ça bouge à Beaumont.....	p. 7 à 13
Les travaux des réseaux d'assainissement ont repris	p. 7
Carte : une ville en travaux	p. 8
Les travaux du parking de l'Artière avancent	p. 9
Zone maraîchère : le défrichage a débuté	p. 10
Téo Valentin : le directeur a la main verte	p. 11
A Beaumont on plante des arbres	p.12
Une nouvelle plate-forme de compostage	p. 12
Centre-bourg : des aides pour vos travaux de rénovation	p. 13
Une mise en accessibilité des bâtiments	p. 13
Les élus du CME ont planté leur arbre	p. 15
La Mission locale : un organisme au service des jeunes beaumontois	p. 17
Les rendez-vous culturels	p. 18
Culture : la programmation du Tremplin	p. 19
Voix des groupes	p. 20 et 21
L'agenda des manifestations	p. 22

Numéros utiles / Infos pratiques

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied,
CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00
Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33
La Poste
Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
20 Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr

contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire
04 73 28 88 08
Police Municipale
04 73 28 86 86
CCAS
04 73 15 15 93
**Direction des Événements, des Sports
et de la Vie Associative**
04 73 15 15 90
**Direction de l'Enfance et de la Vie
Scolaire** 04 73 15 15 91
Service Jeunesse 04 73 93 93 23
Relais Assistants Maternels
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
**Multiaccueil de La Mourette et Crèche
Familiale** 04 73 39 98 54
Service de la Vie Scolaire
04 73 15 33 41
Accueil de Loisirs
04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
**Direction de l'Action Culturelle Le
Tremplin** 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
**Bibliothèque communautaire
René-Guy Cadou** 04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à
19 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et
de 14 h à 19 h
Déchetterie - 04 63 66 95 39
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 19h, samedi et
dimanche de 9h à 19h.
Fermée les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
04 63 669 669
Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29
Eau et Assainissement
04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
"La Chaîne des Puys - Beaumont" 30,
chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
permanences de Monsieur Pourrat en
mairie les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à
12 h sur rendez-vous : paul.pourrat@conci-
liateurde.justice.fr ou 06 63 45 55 42
Mission locale (sur RV)
permanences assurées par Isabelle Faure
à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9
h à 12 h Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
64/66, avenue de l'Union-Soviétique 63000
Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilyne
Baud, les mardis après-midi et mercredis
matin à la Maison des Beaumontois, unique-
ment sur rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h
à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h



Vivre ensemble les réjouissances de la fête à Beaumont et la solidarité avec le peuple Ukrainien

A lors que grâce à la vaccination, la crise sanitaire semble marquer le pas et nous permettre d'envisager un retour progressif à une vie normale, le spectre d'un conflit armé sur le territoire européen s'est brutalement imposé à nous.

Dans la nuit du 24 février dernier, les troupes russes, au mépris de toutes les règles internationales, ont envahi l'Ukraine, pays souverain et doté d'un gouvernement démocratiquement élu. Cet acte, véritable déclaration de guerre, marque incontestablement un tournant dans l'équilibre des nations qui s'était progressivement imposé sur notre continent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et plus récemment depuis la chute du mur de Berlin.

Ces bruits de bottes, à seulement quelques heures de nos frontières (Kiev n'est qu'à 2 600 km de Beaumont) nous montrent, s'il en était besoin, combien la paix est un bien précieux mais fragile.

Comment ne pas être ému par ces cohortes de réfugiés, principalement femmes et enfants quittant leur pays ?

Comment ne pas être choqué par ces images de désolation de villes bombardées au mépris des règles de la convention de Genève, ciblant en toute conscience habitations et hôpitaux ?

Comment ne pas être révolté par les propos méprisants du président Poutine à l'encontre du peuple Ukrainien ?

Pour autant, cette crise a provoqué un sursaut salutaire au sein de notre vieux continent, et même si le contexte est tragique, comment ne pas saluer le formidable élan de solidarité dont font montre nos compatriotes au profit de nos voisins ukrainiens. Cet élan s'est aussi manifesté à Beaumont pour les collectes organisées comme lors de l'accueil d'un groupe de 100 réfugiés sur le chemin du Portugal qui ont pu être hébergés l'espace d'un soir dans notre commune. D'autres initiatives locales viendront compléter ces actions. Il faut d'ailleurs saluer la mobilisation de l'ensemble des états démocratiques. Poutine aura peut-être réveillé notre vieille Europe.

Alors, dans ce contexte, il peut, sans doute, paraître futile d'évoquer l'actualité de notre ville et plus particulièrement ce moment de convivialité qu'est la traditionnelle Fête des Cornards. Je veux toutefois exprimer notre satisfaction de voir réunies les conditions sanitaires pour reprendre cette belle tradition beaumontoise. Ce plaisir est pour nous d'autant plus fort que depuis notre élection en juin 2020 notre équipe a en permanence été confrontée aux différentes phases de la crise sanitaire nous obligeant à mettre en œuvre restrictions et contraintes de façon quasi permanente. Souhaitons que l'édition 2022 des Cornards soit synonyme d'un retour à une vie plus normale à Beaumont et dans notre pays et souhaitons également que les bruits de bottes et de canons à l'est de l'Europe cèdent rapidement le pas à la négociation et au retour de la Paix en Ukraine.

Jean-Paul CUZIN
Maire de Beaumont

La guerre est plus facile à déclarer que la paix n'est facile à organiser
Emile de Girardin

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 29 décembre, Iris GINTRANO
- Le 29 décembre, Sacha, Mathéo ULRICH VALDENNAIRE
- Le 3 janvier, Romy, Michèle, Murielle CORREIRA
- Le 6 janvier, Malone, Chris GONCALVES
- Le 9 janvier, Kaïs, David NAZE
- Le 17 janvier, Zoélie DESCHAMP LORENTZ
- Le 21 janvier, Noah, Raphaël ARENA
- Le 24 janvier, Charlie GOORIS
- Le 26 janvier, Anna, Marie, Josette SCANZI
- Le 26 janvier, Gaspard, Robert, STEPANON
- Le 2 février, Gabriel ORCEYRE WEITER
- Le 5 février, Eren LEDOUX
- Le 11 février, Sandro, Armand, Maxime PARBAILE
- Le 12 février, Louison, Yéva SERHOCHIAN
- Le 13 février, Jonah, René, Patrick ANGELINI
- Le 19 février, Victoire, Agathe, Marie FRUGERE
- Le 7 mars, Eloïse, Lucile, Marie LECONTE
- Le 9 mars, Zoé MOITRON

MARIAGES

- Le 11 décembre, Patricia, Céline, Carine GUET et Jean-Baptiste, Clément FONTUGNE

DECES

- Le 3 janvier, Christine, Katia GUIOT, veuve de Joël, André, Pierre GOÉVIER
- Le 22 janvier, Lucien, Ignace DEVEZA, époux de Monique, Jeanne, Marthe ROUSSEL
- Le 31 janvier, André, Georges, René MESTRE, époux de Danielle, Mauricette BADIÈRE
- Le 3 février, Jean, Joseph, André BENOIT, époux de Georgette, Marielle, Yvonne FONLUPT
- Le 4 février, Raymonde, Antoinette TOURNADE, veuve BOUAHRA
- Le 24 février, Georgette, Germaine GARNIER, veuve de Robert Gaston BONNICHON
- Le 25 février, Denis, Eugène, Jean-Marie DELIVERT, époux de Colette, Marie, Marcelle BUSSIÈRE
- Le 26 février, André DESOLIERE, divorcé de Chantal SERVANT
- Le 2 mars, Alice MIALON, veuve de Frédéric PHILIPPOT

COMMERCE

Du nouveau sur les marchés

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un règlement est entré en vigueur pour l'organisation des deux marchés alimentaires hebdomadaires de Beaumont. Pour rappel, ceux-ci ont lieu le jeudi matin, place du Parc, de 7h30 à 13h, et le samedi matin, parc Bopfingen (mairie), de 7h30 à 13h. L'offre de chalandise est complète. Primeurs, bouchers, fromagers, poissonniers, ostréiculteur, plats préparés, etc. sont présents chaque semaine.

En vertu de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, une démarche de développement durable a été initiée à cette

occasion. Pour la Ville, qui promeut une politique « éco-logique », l'objectif est de tendre à terme vers le « zéro plastique ». En parallèle, la municipalité a la volonté de soutenir le commerce local et d'animer le marché du samedi matin, au moment où le projet Cœur de Ville va connaître une nouvelle impulsion. Déjà, des événements ont été organisés au cours des derniers mois parc Bopfingen (présentation du projet Inspire, candidature de la Capitale européenne de la culture, manifestation Circuit court en mars, etc.). D'autres rendez-vous, notamment musicaux, devraient être proposés durant les prochains mois.

GRUPE MAJORITAIRE

Une évolution des délégations

Le Conseil municipal du 9 février a entériné une évolution des délégations au sein du Groupe majoritaire Beaumont avec vous. Pour des raisons professionnelles, Aurélien Bazin, 1er adjoint, et Damien Pessot, 5e adjoint en charge du développement durable, ont démissionné de leur fonction d'adjoint mais tout en restant conseillers municipaux. Patricia Rémy, 8^e adjointe en charge de l'enfance et de la petite enfance, a souhaité, pour des raisons personnelles, démissionner de son poste et quitter la vie municipale. Ces changements ont imposé une réorganisation des délégations. Patrick Néhémie, jusqu'alors 3e adjoint, a pris le poste de 1er adjoint en charge du Fonctionnement général des services, Finances et ressources. Christian Durantin, jusqu'alors conseiller municipal délégué, a pris le poste de 3e adjoint en charge des Travaux et Grands projets. Guy Picarle, jusqu'alors conseiller municipal délégué, occupe le poste de 5^e adjoint

en charge de la Tranquillité urbaine, la Propreté urbaine et la Politique de proximité. Yaëlle Mathieu-Pegart, conseillère municipale, occupe les fonctions de 8e adjointe en charge de la Vie scolaire. Enfin, Suite à la démission de Patricia Rémy, Gilles Reyrolle fait son entrée au sein de l'assemblée en tant que conseiller municipal délégué au Développement durable.



Des animations sont proposées régulièrement sur le marché.

ÉVÉNEMENT

La Fête des Cornards signe son grand retour

Après l'annulation des deux dernières éditions en raison de la pandémie, la Fête des Cornards réinvestit la ville les 16, 17 et 18 avril. Ce cru 2022 sera marqué par un programme de transition en attendant l'édition du 60^e anniversaire en 2023.

Que la fête reprenne ses droits ! Après deux années d'interruption et malgré un contexte international lourd, la Fête des Cornards va retrouver droit de cité lors du week-end de Pâques. Après les incertitudes d'un hiver marqué sous le sceau du Covid, les services de la Ville et les membres du Comité d'animation de Beaumont ont mis les bouchées doubles pour concocter un programme de transition qui devrait combler petits et grands.

Sous réserve de la poursuite de l'amélioration des conditions sanitaires, les Beaumontois et Beaumontoises retrouveront les nombreux temps forts qui ont fait par le passé le succès de cette manifestation : le concours départemental de pétanque, la retraite aux flambeaux, la grande chasse aux œufs pour les enfants, le défilé dans les rues de la ville avec les chars fleuris et les



Le défilé dans les rues de la Ville se déroulera le dimanche, à partir de 14h30.

bandas, le spectacle pyrotechnique et feux d'artifice, la course cycliste des Cornards... Sans oublier la présence des traditionnels manèges forains. Anaïs Werestchack, Miss Auvergne 2021, honorera de sa présence le rendez-vous lors du défilé et pour la remise des prix de la course cycliste. Petite nouveauté cette année, deux échassiers viendront animer le marché hebdomadaire du samedi.

« Interrompue depuis 2019, nous sommes heureux de retrouver cette fête emblématique qui célèbre sa 59^e édition cette année », souligne Michel Préau, l'adjoint en charge de la vie sportive et associative.



La Beaumontoise Anaïs Werestchack, Miss Auvergne 2021, sera présente sur deux rendez-vous (© Chloé Authier Pro).

Le programme à la loupe *

Samedi 16 avril

10 h - Animation du marché par deux échassiers bucoliques maniant l'orgue de barbarie.

15 h - Concours départemental de pétanque (stade de l'Artière), challenge Jean Daniel.

20h30 - Retraite aux Flambeaux accompagnée de la Banda Sambagogo (percussions brésiliennes). Rassemblement sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville.

Dimanche 17 avril

10 h - Grande chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 12 ans – Rendez-vous au Tremplin et stade de la Mourette.

14h30 - Déambulation dans les rues du bourg. Défilé corso fleuri et musical avec Band'A Royat, Flor do Minho (groupe folklorique portugais), Sambagogo (percussions brésiliennes), Les échassiers de la Compagnie Elixir, Doctor Jazz Brass Band. Départ de l'Hôtel-de-Ville.

22h30 - Feu d'artifice, spectacle pyrotechnique tiré depuis l'Hôtel-de-Ville.

Lundi 18 avril

« Prix cycliste des cornards » organisé par le Vélo Sport Beaumontois. **9 h** : épreuve 4^e catégorie / **10h** : épreuve 1^{er}, 2^e et 3^e catégories / **12h15** : remise des

prix par Jean-Paul Cuzin, Maire de Beaumont, en présence de Miss Auvergne (ligne d'arrivée rue de la Résistance).

15 h - Rencontre amicale entre éducateurs et vétérans du club de l'US Beaumont Football au stade de l'Artière.

Du 28 mars au 18 avril

Exposition d'affiches de la Fête des Cornards réalisées par des élèves de l'Atelier Formes et Couleurs - Maison des Beaumontois (entrée libre).

(* Programme susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des conditions sanitaires).

AMÉNAGEMENT

Cœur de Ville : une année décisive !

La phase concrète du projet a démarré avec le lancement de l'appel à projet le 16 mars dernier. Le Maire Jean-Paul Cuzin fait le point et évoque les temps forts 2022 de ce dossier emblématique du mandat.

Où en est-on du projet Cœur de Ville en ce printemps ?

On approche de la phase d'élaboration du projet, une phase qui a été largement inspirée par les nombreux retours des Beaumontois dans le cadre de la consultation publique organisée en 2021. On les remercie encore une fois pour le vif intérêt qu'ils témoignent à ce projet, lequel sera incontestablement structurant pour le Beaumont de demain. Le cahier des charges est élaboré. Il a été présenté à l'occasion du dernier conseil municipal du 15 mars et la procédure d'appel à projet a été lancée officiellement le 16 mars.

Pouvez-vous nous rappeler les ambitions de la Ville dans ce dossier ?

Notre objectif est de respecter un équilibre général entre plusieurs paramètres. Il y a la nécessité d'offrir des logements de qualité aux Beaumontois, le tout dans une mixité sociale équilibrée. On



retrouvera également une résidence à destination des seniors, ainsi que des services et commerces. L'ensemble proposera un cadre de vie harmonieux et agréable, avec des espaces publics ouverts, fortement végétalisés, et qui permettent une circulation entre les différents bâtiments. On va profiter de ce grand projet pour repenser la place de la voiture dans la ville. Ceci viendra en

complément de l'étude menée cette année sur la circulation à Beaumont par le CEREMA mais aussi en lien avec la Métropole pour retravailler la problématique de la circulation le long de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Quelles vont être les prochaines étapes de ce dossier en 2022 ?

Le lancement de cet appel à projet va permettre de sélectionner durant le printemps trois candidats. Nous souhaitons que ce projet soit le plus participatif possible. C'est pourquoi, comme nous l'avons fait depuis le début, nous associerons les Beaumontois à cette sélection, sous une forme qui reste encore à définir. Le nom des trois candidats sera connu fin mai. Ceux-ci présenteront leur projet à l'automne et le choix du candidat retenu sera annoncé à la fin de l'année 2022. Le dépôt et la délivrance des permis de construire auront lieu au cours de l'année 2023.



dossier du mois

Travaux : ça bouge à Beaumont !



Christian Durantin, 3^e adjoint en charge des Travaux et Grands projets



« 2022 amorce une concrétisation de projets envisagés par l'équipe municipale. Le projet "Cœur de Ville" franchit une nouvelle étape avec le lancement depuis le 16 mars de la procédure d'appel à projet. En parallèle, de nombreux aménagements et travaux sont menés à différents endroits de la commune. Ceux-ci sont complétés par les travaux d'assainissement ou d'enfouissement des réseaux portés par Clermont Au-

vergne Métropole. Que ce soit en matière d'aménagement de l'espace public, de rénovation de bâtiments ou encore de mises aux normes, la municipalité a la volonté de faire évoluer la ville et d'améliorer le cadre de vie des Beaumontois. Dans les pages de ce dossier dédié aux travaux, les habitants pourront prendre connaissance des principaux chantiers et des opérations menés ces dernières semaines ou en cours de réalisation ».

Les travaux des réseaux d'assainissement ont repris

Après les interventions au niveau du bassin d'orage du Pourliat, Clermont Auvergne Métropole a entrepris depuis le 21 mars une nouvelle tranche de travaux du collecteur sud dans la ville. Ceux-ci comprennent le remplacement des réseaux d'assainissement ainsi que la mise en conformité des branchements en domaine public pour assurer la collecte des eaux pluviales et usées. Ces travaux vont concerner successivement la rue Jean Mermoz, la rue Champ Madame, une partie du chemin du Bray et une partie de la rue Bernard Maître, ainsi que la rue Claude Debussy. Ils vont nécessiter au fil des mois la fermeture progressive à

la circulation des voies concernées et la mise en place de modifications temporaires de sens de circulation. Les accès riverains seront fortement perturbés en journée entre 8h et 17h30. En dehors de ces créneaux et durant les week-ends, ils seront rétablis dans la mesure du possible. La Métropole a réalisé une communication pour avertir les riverains des zones concernées. Cette phase de travaux va durer jusqu'à la fin de l'année 2022.

Informations complémentaires sur les sites

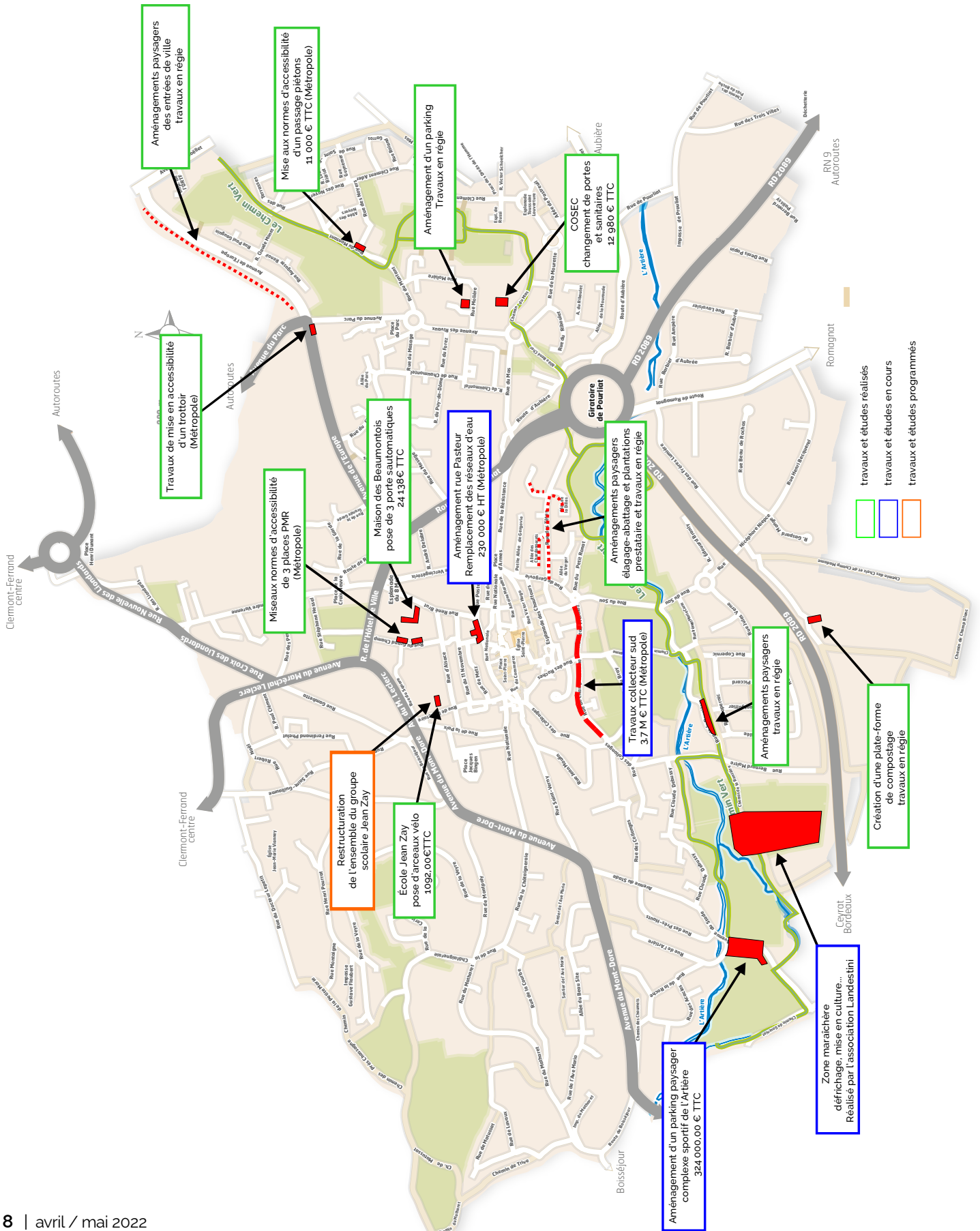
www.clermontmetropole.eu
et www.beaumont63.fr.

Renseignements au 04 73 42 62 40



Les travaux ont débuté au niveau du giratoire qui ouvre sur la rue Jean Mermoz.

Travaux réalisés ou en cours de réalisation



Complexe sportif de l'Artière : les travaux du parking avancent

Actuellement en phase de travaux, le site va bénéficier d'un aménagement paysagé répondant aux enjeux du réchauffement climatique

Alors que les premiers coups de pioche ont été donnés le 7 mars, début juin, le parking du complexe sportif de l'Artière présentera un tout nouveau visage. La première phase des travaux a débuté du côté des bâtiments du complexe sportif, la seconde se concentrera sur la partie ouest, dans un large périmètre autour du saule pleureur, avec un effort paysager important destiné à intégrer et à valoriser cet arbre remarquable du territoire communal.

Au niveau du parking, véhicules légers, véhicules lourds et personnes à mobilité réduite disposeront d'emplacements spécifiques. Mais l'ensemble sera intégré dans son environnement naturel afin d'être en phase avec les objectifs de développement durable fixés par l'équipe municipale.



Les travaux ont débuté en mars et devraient se terminer début juin.

L'aménagement comprend la dissimulation du point de collecte du verre, la plantation d'une trentaine d'arbres destinés à favoriser l'ombrage, la gestion des eaux pluviales par des méthodes d'infiltration avec l'emploi de matériaux drainants et la création d'une noue végétale. Le trop plein d'eau servira à alimenter un petit ruisseau, créé artificiellement sur

le parking. Qui plus est, l'emploi de matériaux aux teintes claires devrait éviter le phénomène d'îlot de chaleur.

Enfin, l'opération doit permettre de préserver la zone humide présente sur le site. Cette dernière sera même valorisée avec la création d'un ponton en bois destiné à faciliter le passage des promeneurs. « Plus généralement, l'objectif consiste à améliorer l'image du site pour tous les visiteurs qui viennent ici. Le parking sera placé sous vidéo-protection comme tout l'ensemble du complexe sportif », ajoute Christian Durantin, 3^e adjoint en charge du suivi des travaux et des projets d'urbanisme.

Alors que le chiffrage prévisionnel de cette opération avait prévu un investissement de 375 000 € TTC, l'appel d'offre, ainsi qu'un tour de négociation, ont permis de réduire le coût de l'opération à 324 000 € TTC. Ces négociations, si elles ont fait prendre un peu retard sur le planning initial, ont généré une économie supérieure à 50 000 € pour la Ville.



L'aménagement paysagé va intégrer et valoriser le saule pleureur, un arbre remarquable du territoire communal.

Zone maraîchère de Beaumont : Le défrichage a débuté

Après une signature de convention à l'automne avec l'association Landestini, structure chargée d'accompagner la Ville de Beaumont dans le développement de la future zone maraîchère de l'Artière, le projet est entré dans sa phase active.

Fin janvier, une nouvelle étape a vu le jour avec le lancement des travaux de défrichage devant permettre, à terme, la mise en culture de cette vaste zone située au lieu-dit La Ronzière. La Ville possède déjà 1,7 hectare de terrain sur ce secteur et de nouvelles acquisitions foncières sont en cours.

Ces travaux liminaires ont été confiés à un chantier d'insertion, Job'chantiers, une branche du groupe Job'agglo. Le défrichage, qui a nécessité la présence de 2 à 6 personnes selon les jours, a duré quatre semaines. 12 parcelles au total, pour une superficie totale de 8 000 m² environ, ont été rouvertes.

« On nettoie, on sécurise et on remet en état les terrains. Les buissons et arbustes sont transformés en broyat. Certains arbres ont été gardés, y compris des arbres morts qui peuvent servir de refuge aux oiseaux, d'autres ont été coupés. Ce travail nous a permis d'y voir plus clair et de mesurer le potentiel de chaque parcelle », explique Nicolas Pennel, qui dirigeait sur place l'équipe de Job'chantiers.

Signalons que le réseau de haies sera



Les travaux de défrichage ont été confiés à un chantier d'insertion, Job'chantiers, une branche du groupe Job'agglo.

maintenu entre les parcelles afin de protéger du vent les futures cultures. Ces haies serviront également de refuge aux espèces animales présentes sur le site. A terme, la ferme urbaine de Beaumont produira des légumes et des fruits en agriculture biologique, avec des principes de permaculture et d'agroécologie, comme le préconise l'association Landestini (voir article suivant). Pour les élus beaumontois, ce projet de zone maraîchère revêt une dimension à la fois « éco-logique », alimentaire, éducative et sociale.

La future production permettra d'alimenter les cantines des deux groupes scolaires ainsi que les bénéficiaires du C.C.A.S. en légumes

frais et fruits de saison. Le volet social, lui, envisage d'associer à ce projet des chantiers d'insertion et de formation aux techniques de maraîchage. Quant au volet éducatif, il a déjà débuté depuis l'automne avec des interventions et des animations régulières proposées dans les écoles par l'association Landestini.



12 parcelles ont été nettoyées, pour une superficie totale de 8 000 m² environ.



Téo Valentin : Le directeur à la main verte !

A 28 ans, il regarde l'avenir avec sérénité et optimisme. Il faut dire que le challenge qui l'attend est motivant : donner vie à la future zone maraichère voulue par la Ville de Beaumont.

Un paquet de bonne humeur et de la motivation à revendre. Lui ?

C'est Téo Valentin. Depuis le 17 janvier, ce Nantais de naissance a pris le poste de directeur de la ferme urbaine Beaumont Landestini. Avec pour mission de faire sortir de terre cette vaste zone maraichère implantée au lieu-dit La Ronzière, le long de l'Artière. Titulaire d'un Master 1 en cartographie, hydrologie et géomatique obtenu à Orléans, ce spécialiste possède également un Master 2 gestion de l'environnement décerné par la faculté de sciences humaines de Clermont-Ferrand.

« Après mon stage de fin d'études effectué au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, j'ai encadré un chantier d'insertion dans la gestion des espaces naturels protégés au sein de la Régie de territoires des Deux-Rives à Billom. Là, j'ai pu développer des compétences en maraichage. Depuis trois ans, je suis également bénévole à la ferme urbaine Landestini Clermont Auvergne, dans le quartier Vallières », explique Téo Valentin, qui n'a pas hésité à postuler lorsqu'il a entendu parler du projet porté par la Ville de Beaumont. Présent sur place au mois de février pour orienter le travail de défrichage des équipes de Job'chantiers, l'exploitant estime que le site de la Ronzière possède un vrai potentiel. Téo Valentin entend développer sur le site un maraichage respectueux de l'environnement, en utilisant le plus possible les ressources locales. « On va se servir des broyats réalisés sur place. Le fumier proviendra d'Aubière. L'objectif est d'être labellisé Bio et/ou Nature et



Téo Valentin estime que le site de la Ronzière possède un vrai potentiel.

Progrès ». Provenant d'une source, le maraicher promet également que l'eau sera utilisée avec parcimonie sur le site, grâce à la mise en place de systèmes par aspersion ou en goutte à goutte. A terme, il s'agira d'installer un véritable dispositif d'irrigation automatisé. Au niveau de la production, outre le développement de vergers, Téo Valentin souhaite faire pousser des « légumes faciles à récolter et à cuisiner ». Choux, carottes, poireaux, pommes de terre, poivrons, aubergines, courgettes, betteraves et autres navets devraient constituer le gros des produits estampillés made in Beaumont. « Il y aura des légumes classiques et si possible des légumes surprenants », précise-t-il. Henri Landes, qui co-préside l'association Landestini, rappelle

que la ferme urbaine Beaumont Landestini approvisionnera en légumes biologiques les cantines de deux groupes scolaires de Beaumont, Le Masage et Jean-Zay. « Elle sera également ouverte au grand public pour des ateliers pédagogiques sur l'agroécologie. Nous sommes très heureux de contribuer à l'alimentation saine et locale des jeunes beaumontois ». Alors que certaines parcelles ne verront pas pousser de légumes avant trois ans, en raison d'un boisement actuel important, ce ne sera pas le cas pour d'autres. Cette année, une ou deux parcelles seront mises en culture. Il s'agit notamment de celle située près du stade d'entraînement de l'Artière. Ce travail permettra de déstructurer le sol et de le rendre meuble. La première récolte de pommes de terre est attendue dès cet automne !



Le bassin d'orage retrouve son visage

M enés par Clermont Auvergne Métropole, les travaux du collecteur sud se poursuivent. Le bassin d'orage du Pourliat a aujourd'hui retrouvé son visage. Cette remise en état a été menée de pair avec une intervention du service des espaces verts. Dans la partie sud du bassin, il s'agissait de limiter l'extension de la végétation afin que l'équipement de rétention

d'eau puisse jouer pleinement son rôle en cas de survenue d'une crue. Un chantier d'insertion, conduit par la Métropole, s'est ainsi chargé du débroussaillage, tandis que les agents de la Ville sont intervenus pour valoriser les résidus de branches et de bois. Ceux-ci ont été broyés et ils seront réutilisés par le service dans le cadre des plantations annuelles et des créations de massifs végétaux.

A Beaumont, on plante des arbres

Même en hiver, le service des espaces verts de la Ville ne chôme pas. Après la traditionnelle campagne d'élagage, les mois de janvier et février ont été marqués par la multiplication des plantations en différents endroits du territoire communal. Ainsi, sept arbres ont été plantés rue de la Ronzière. Le parking Champclos a bénéficié pour sa part d'une végétalisation complète avec plantation d'arbres, d'arbustes, de

plantes vivaces et grimpantes, le tout assorti d'un engazonnement. Autre lieu, autre intervention. Une première tranche a été menée avenue de l'Europe avec une plantation d'arbustes, dont une partie a été produite en interne, et un engazonnement. Prochaine intervention en date, celle réalisée en avril et mai avec une trentaine de nouveaux arbres mis en terre dans le cadre des travaux d'aménagement du complexe sportif de l'Artière.



Le parking Champclos, vers l'école du Masage, a bénéficié d'une végétalisation complète.

Une nouvelle plate-forme de compostage



La nouvelle plateforme de compostage est installée chemin du Champ-Blanc.

Installée jusqu'à présent sur un terrain situé à proximité du stade annexe du complexe sportif de l'Artière, la plate-forme de compostage municipale a déménagé pour s'installer chemin du Champ-Blanc, de l'autre côté de la Route Départementale 2089 qui relie Beaumont à Ceyrat. Le service des Espaces verts peut poursuivre ses activités sur cette parcelle de 2 700 m² située loin des habitations, ce qui n'engendrera pas de nuisances olfactives. « Nous y déposons principa-

lement l'herbe de la tonte, les feuilles mortes et les résidus de broyage des branches. Nous laissons décomposer ces éléments durant trois années et nous utilisons le compost dans les massifs de la ville et les plantations », explique le responsable du service. Une démarche vertueuse à l'échelle de la commune qui permet de réduire les déplacements, de limiter l'empreinte carbone et de faire des économies en réduisant le volume de terreau acheté par la collectivité.

Un coup de pouce aux mobilités douces

Suite à une demande des parents d'élèves effectuée dans le cadre du conseil de l'école, six nouveaux arceaux à vélos ont été installés à l'entrée du groupe scolaire Jean Zay. Ils permettent de répondre au développement de l'usage des mobilités douces pour les déplacements urbains. De plus en

plus d'élèves, mais aussi de parents, ont recours au vélo pour se rendre à l'école. Voilà qui devrait encourager d'autres Beaumontois à pratiquer la petite reine pour les déplacements en ville, un mode de transport écologique et bénéfique pour la santé.

Coût pour la collectivité : 1 092 € TTC.



les six arceaux supplémentaires ont été posés à l'entrée de l'école Jean Zay.



Bâtiments : l'accessibilité renforcée

La Ville a poursuivi la mise en accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite. Des travaux de mise aux normes ont été conduits à la salle du COSEC, à la Mourette, avec le changement des portes et l'installation de sanitaires adaptés. A deux pas de là, la Halle des sports dispose aujourd'hui d'une plate-

forme accessible et sécurisée pour les personnes évoluant en fauteuil roulant. Du côté de la Maison des Beaumontois cette fois, trois portes automatiques ont été installées afin de permettre une meilleure accessibilité à ce bâtiment qui reçoit un nombreux public durant l'année.

Coût total des travaux : 48 000 € TTC.

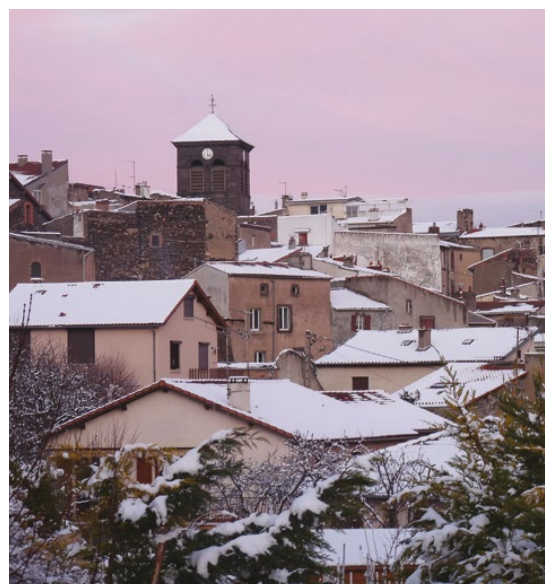
Centre-bourg : des aides pour vos travaux de restauration

La Ville de Beaumont a signé, au mois de décembre dernier, une convention avec la Fondation du Patrimoine qui a pour objectif d'apporter une aide financière aux propriétaires privés du centre-bourg de Beaumont* afin de restaurer leur habitation. Ce nouveau dispositif « Label », plus complet, se substitue aux anciennes aides accordées par la Ville pour la rénovation des façades. S'il porte uniquement sur les travaux extérieurs, il concerne en revanche de nombreux éléments du bâtiment : façade, portes, fenêtres, toitures. L'ensemble est soumis à des critères d'éligibilité : intérêt patrimonial, travaux non débutés, qualité de la restauration extérieure envisagée, visibilité depuis la voie publique ou accessible au

public. Le dossier est porté par la Fondation du Patrimoine en collaboration avec le service de l'urbanisme. Grâce à la Fondation et à la Ville de Beaumont, les personnes éligibles peuvent se voir octroyer une aide égale à 20 % des travaux (plafonnée à 10 000 €) en fonction du projet envisagé. Des déductions fiscales pouvant aller jusqu'à 100 % du montant des travaux sont éventuellement possibles. Propriétaires beaumontois (occupants ou bailleurs), n'hésitez pas à vous renseigner sur ce dispositif très intéressant.

Contact :
Service urbanisme : 04 73 28 88 31

* Le périmètre concerné correspond à celui de la charte chromatique. Carte disponible en mairie.



SOLIDARITÉ

Beaumont se mobilise pour l'Ukraine

Face au terrible conflit qui sévit en Ukraine et à la détresse du peuple ukrainien, la Ville de Beaumont a engagé deux actions. D'une part, une collecte de matériel a été mise en place au mois de mars, durant trois demi-journées, dans le foyer de la salle La Ruche, sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale et avec l'appui d'associations humanitaires beaumontaises. Il s'agissait de récolter des produits de logistique, d'hygiène et de secours. Plusieurs centaines de kilos de matériel ont été récupérés à cette occasion. Merci aux Beaumontois et aux Beaumontoises qui se sont déplacés pour apporter leurs dons. Mention spéciale à la clinique de La Châtaigneraie qui a donné huit palettes comprenant des médicaments, masques, blouses, gants, compresses, etc.

D'autre part, la Ville a répondu favorablement à une demande d'accueil d'urgence provenant des paroisses Saint Verny et Saint Aubin, suite à l'organisation par des pompiers portugais d'un convoi humanitaire assurant le transfert de ressortissants Ukrainiens entre la Pologne et le Portugal. Le 16 mars, près de 100 réfugiés ukrainiens, des femmes et des enfants pour la plupart, et leurs accompagnateurs portugais, ont été accueillis à la salle La Ruche où ils ont pu prendre un repas. Cette belle opération de solidarité s'est mise en place en quelques heures seulement, impliquant les élus et services de la Ville, des bénévoles de la paroisse et des associations, des hospitaliers et des commerçants beaumontais.



Plus de 80 Ukrainiens ont été accueillis le 16 mars à la salle La Ruche.

PANDÉMIE

Des détecteurs de CO2 pour les écoles



Ces petits appareils, qui mesurent plusieurs paramètres dont la teneur en CO2, sont mobiles.

Parce que la prévention fait aussi partie des moyens de lutte efficace contre le virus de la Covid-19, et dans le souci de protéger les élèves et les équipes éducatives, la Ville de Beaumont a fait l'acquisition de trente-cinq petits appareils capables de détecter le CO2 présent dans une pièce. Ces détecteurs ont été installés pendant les vacances de février dans toutes les classes des deux groupes scolaires beaumontais, au Masage et à Jean Zay.

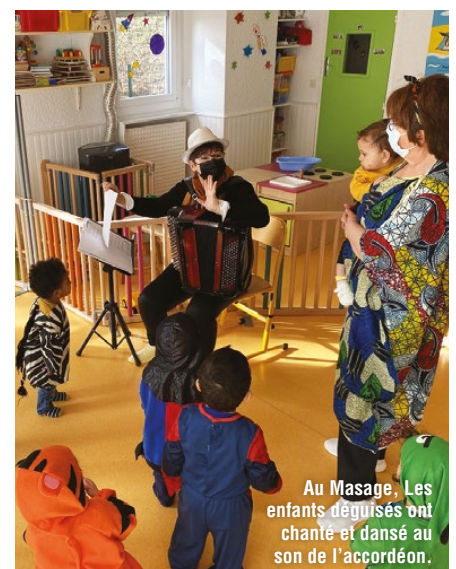
Aujourd'hui, chaque professeur des écoles peut mesurer la teneur en CO2 de sa classe et ouvrir si besoin les fenêtres en fonction des valeurs indiquées par les appareils. Petite précision : ces détecteurs sont mobiles. En conséquence, ils peuvent être déplacés facilement dans différents points de la classe ou dans une autre salle si nécessaire. La Ville a investi 1 681 € dans cette opération, laquelle a bénéficié d'une importante aide de l'Etat.

PETITE ENFANCE

L'heure du carnaval

Comme chaque année, les multi-accueils du Masage et de la Mourette, le Relais petite enfance et la crèche familiale, à Beaumont, se sont mis à l'heure du carnaval. Dans ces structures municipales, qui accueillent des enfants de trois mois à trois ans, il régnait le 10 mars un joli parfum de fête. Pour l'occasion, les parents avaient joué le jeu en déguisant leurs enfants. Jules en dragon, Priam en orange, Mailys en princesse, Ruby en licorne et bien d'autres encore ont ainsi pu faire admirer leurs tenues du jour au multi-accueil du Masage. A La Mourette, les enfants avaient fabriqué

des masques pour l'occasion (le carnaval déguisé a eu lieu le 1^{er} mars). Sur les différents sites, une cinquantaine d'enfants au total a participé à cette animation qui accueillait cette année une invitée. Au son de l'accordéon de Carole Nugeyre, professeure à l'école de musique de Beaumont, les enfants et le personnel encadrant ont chanté et dansé sur des mélodies de comptines enfantines ou de célèbres chansons du répertoire français et étranger. Un joli moment de joie et de partage, loin du tumulte de l'actualité internationale.



Au Masage, Les enfants déguisés ont chanté et dansé au son de l'accordéon.

Un arbre planté par les élus du CME

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de la Ville de Beaumont se sont réunis le 9 février pour une 4^e séance de travail depuis le début de leur mandat.

Ce jour-là, la réunion du Conseil Municipal des Enfants prévoyait un déplacement sur le terrain pour un travail commun effectué en compagnie du service des espaces verts de la Ville. Cette action avait été décidée par les enfants lors d'une précédente réunion. Objectif de la matinée ? Planter l'arbre du CME, un acte évidemment symbolique à l'heure du réchauffement climatique et des actions initiées par la Ville de Beaumont en matière de développement durable.

Le lieu choisi pour la plantation se trouve au sein du parc de Boisbeaumont, dans un angle de l'aire de jeu située à proximité de l'avenue du Parc. Sous les yeux de Jean-Paul Cuzin, Maire, les 16 élus présents se sont transmis tour à tour les outils afin de mettre en terre une essence peu commune, un mûrier à papier ; le service des espaces verts ayant préalablement creusé une fosse de plantation remplie de compost.



Les enfants ont manié la pelle lors de la plantation de l'arbre. Un joli travail d'équipe.

« Il s'agit d'une nouvelle essence que l'on plante sur la commune. Au cours de sa floraison, qui a lieu durant les mois de mai et juin, cet arbre se couvre de fleurs orangées », précise Bastien Neff, le responsable du service.

A quoi sert un arbre ? Comment le planter ? Que faut-il faire pour l'entretenir... ? Au cours de cet exercice pratique et des échanges entre les jeunes élus et les agents du service, toutes ces questions ont pu trouver des réponses concrètes.

« C'est la première fois que je plantais un arbre et j'ai appris des choses », expliquait Antoine, à

l'issue de la séance.

« Pour moi, mon papy m'avait expliqué comment on faisait mais par contre, je ne connaissais pas l'existence du mûrier à papier », embrayait Nicolas, un autre élu tout aussi intéressé par la démarche.

Après un retour en mairie, la matinée de travail s'est achevée par un vote à main levée au sein de la salle des Assemblées. A l'unanimité, les enfants ont choisi d'œuvrer sur un nouveau projet mêlant la culture et la solidarité. Celui-ci débouchera sur un spectacle organisé à la salle Le Tremplin le 21 mai.



Petite photo souvenir à l'issue de la séance de travail.

ELECTIONS

Ce qui change en 2022 !

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Le mandant donne procuration au mandataire. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France (art. L73). Un mandataire peut-être donc porteur : soit d'une seule procuration établie en France, soit d'une seule procuration établie à l'étranger (dans un consulat), soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France, soit de deux procurations établies à l'étranger.

Depuis le 6 avril 2021, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes : via la télé-procédure Maprocuration (le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>), via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>).

Pour établir une procuration, il est nécessaire de connaître son numéro national d'électeur (NNE) et celui de son mandataire : on le trouve sur sa carte d'électeur ou en se connectant au téléservice « interroger sa situation

électorale ». Il est recommandé de faire sa demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Il faut ensuite se rendre à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance avec le numéro de demande : la procuration sera validée et transmise à la mairie (les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent compléter la demande de procuration à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal en fournissant les NNE). Le mandant a la possibilité de résilier sa procuration. Cette année, il est conseillé d'établir sa procuration le plus tôt possible et au plus tard le mercredi 6 avril pour le premier tour des élections présidentielles et le mercredi 20 avril pour le second.

Les élections ont lieu les 10 et 24 avril. A Beaumont, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Pour les personnes qui ne disposent pas de moyens pour se déplacer, le C.C.A.S. de la Ville propose un système de transports à la demande. Réservations au 04 73 15 15 93.



Il est recommandé de faire sa demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr



Une seconde phase de relevage doit avoir lieu dans le courant de premier semestre 2022.

CIMETIÈRE

La non-délivrance par anticipation des concessions prolongée

Afin de réserver les rares emplacements du cimetière encore disponibles aux familles confrontées à un deuil récent, le conseil municipal, lors de sa délibération du 9 décembre 2020, avait supprimé pour l'année 2021 la délivrance par anticipation des concessions en pleine terre, cases de columbarium et autres cavurnes. Par une nouvelle délibération en date du 9 février 2022, le conseil municipal a décidé de prolonger cette disposition pour l'année 2022. Pour mémoire, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été autorisée par une délibération du 19 octobre 2016. Cette dernière a nécessité plusieurs années et est arrivée à son terme en 2021. 240 concessions non renouvelées ont été répertoriées sur l'ensemble du site. La reprise matérielle des 46 premières concessions identifiées a débuté en décembre 2021. A ce jour, 27 concessions au niveau du secteur numéro 2 ont été relevées par l'entreprise de pompes funèbres sélectionnée. Ce travail minutieux, réalisé dans le respect des défunts, a nécessité la création d'un nouvel ossuaire communal. La seconde phase de relevage doit avoir lieu dans le courant de ce premier semestre.

La prolongation de la règle pour 2022 a pour objectif de permettre la reconstitution d'un nombre d'emplacements libres au sein du cimetière d'au moins 50 unités. Un objectif qui pourrait être atteint au début de l'année 2023. Il convient de rappeler que la très grande majorité des familles confrontées à un deuil bénéficie d'une concession de famille pré-existante. Les rares familles confrontées à un décès et qui ne disposent pas d'une concession funéraire peuvent, grâce aux nouvelles techniques de mise en place rapide d'un caveau préfabriqué, organiser les obsèques du défunt dans les délais réglementaires.

MISSION LOCALE

Clermont métropole et volcans au service des jeunes !

Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie... La Mission Locale peut l'aider.

Tu as entre 16 et 25 ans, tu n'as pas de travail, tu n'arrives pas à savoir ce que tu souhaites faire, tu passes des entretiens mais cela n'aboutit pas... La Mission Locale peut t'aider.

Mais la Mission Locale, qu'est-ce que c'est ?

La Mission Locale fait partie du 1er réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Comment la Mission Locale peut t'aider ?

Elle propose un suivi gratuit et personnalisé, un accompagnement à l'emploi, à l'orientation, à la formation et à la vie quotidienne (mobilité, santé, logement, ...), une information sur les contrats et les filières en alternance et l'organisation de rencontres avec des employeurs et des visites entreprises.

A la Mission Locale, cela se passe comment ?

Tu vas rencontrer un conseiller qui deviendra ton référent unique dans ton accompagnement. C'est au cours des entretiens qu'il va t'aider à t'orienter et à déterminer avec toi les moyens à mobiliser pour réaliser toutes tes démarches. C'est un professionnel de l'insertion à l'emploi pour les jeunes, il te proposera les dispositifs, les aides dont tu peux bénéficier.

Mission Locale Clermont métropole et volcans
64 bd Léon Jouhaux 63000
Clermont Fd
www.missionlocale-clermont.com

Mission Locale
Clermont métropole
et volcans

TOUS NOS LIEUX
DE PERMANENCES

Construire ensemble
**TON
AVENIR**

Employ Formation Logement Mobilité Santé
16 - 25 ans

Pour prendre rendez-vous
près de chez toi :
04 73 42 17 57

Instagram Facebook Twitter YouTube LinkedIn

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Clermont métropole
European Union

Mission Locale
Clermont métropole
et volcans

TOUS NOS LIEUX
DE PERMANENCES

Construire ensemble
**TON
AVENIR**

Employ Formation Logement Mobilité Santé
16 - 25 ans

Pour prendre rendez-vous
près de chez toi :
04 73 42 17 57

Instagram Facebook Twitter YouTube LinkedIn

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Clermont métropole
European Union

Des permanences à Beaumont

Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé sur la touche, la Mission Locale Clermont métropole et volcans se déplace au plus près de son public. Isabelle Faure est présente tous les jeudis matins, de 9h à 12h, à la mairie de Beaumont pour te recevoir. Attention il faut obligatoirement prendre rendez-vous ! Alors, n'hésite pas à contacter la Mission au 04 73 42 17 57



MARDI 10 MAI

Spectacle jeune public

« Le Journal Secret du Petit Poucet ».

18h00 - Salle de spectacle de la Maison des Beaumontois

Le Journal Secret du petit Poucet est une forme théâtrale hybride mêlant théâtre d'ombre, vidéo et marionnettes. Dans ce « spectacle- journal », le Petit Poucet nous livre toutes ses pensées et raconte les moments importants de sa vie. On y découvre un monde où on a faim de tout, tout le temps : faim de nourriture, faim d'amour, faim de culture, faim de savoir... Par la force des choses, le Petit Poucet vient réveiller ce monde endormi dans lequel les ventres gargouillent. La magie opère, l'univers de l'illustratrice Rebecca Dautremer s'anime sous nos yeux.

Le Journal Secret du Petit Poucet, tiré de l'album du même nom de Philippe Lechermeier et Rébecca Dautremer (aux éditions Gautier-Languereau).

Tarif : 2 € (carte bancaire non acceptée). Réservations conseillées au 04 73 15 15 95



DU 28 MARS AU 18 AVRIL

Exposition du concours

d'affiches « Fête des Cornards 2022 »

Maison des Beaumontois 21, rue René Brut

La créativité et l'imagination de douze élèves de l'atelier d'arts plastiques Formes et Couleurs ont été sollicités à l'occasion du concours d'affiches de l'édition 2022 de la Fête des Cornards. Le thème demandé était « Contes et Légendes ». N'hésitez pas à venir découvrir les créations de nos artistes en herbe.



DU 16 AVRIL AU 14 MAI

Exposition « Polaroid

On dirait le Tour », de Pierre Martin

Maison des Beaumontois 21, rue René Brut

Vernissage mardi 19 avril, à 18h30. La passion de Pierre Martin pour le Polaroid a commencé en 2008 lorsque l'usine d'Enschede, aux Pays-Bas, venait de fermer ses portes. Le numérique venait de mettre un terme à ce fabuleux procédé photographique instantané qui avait toute sa place dans les albums de famille. Cette série sur les petits cyclistes en plomb de son enfance a débuté après une brocante. Elle s'est enrichie par la découverte dans un grenier et l'achat dans un magasin spécialisé. La mise en scène, la recherche, la lumière ont fait le reste pour vous présenter ces agrandissements en couleur ou en noir et blanc.

Du lundi au vendredi 9h-12h / 13h-19h, samedi 10h-18h. Entrée libre.



LES 20, 21 ET 22 MAI

Exposition des artistes « Arts en balade »

À Beaumont

Deux lieux, deux ambiances. Salle La Ruche, 20, rue de l'Hôtel de Ville et Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut. Horaires : le vendredi de 14h à 19h, le samedi et le dimanche de 10h à 19h. Les visiteurs pourront partager un moment privilégié de découverte et d'échanges, de procédés créatifs en toute convivialité avec Ghislaine Hate, Christophe Desrayaux, Anne Maury, Stella, Françoise Pierson, Frédéric Rambaud, Nathalie Livebardon. Aimy Lya ouvrira son atelier. N'hésitez pas à venir découvrir le travail de ces artistes à l'occasion de la manifestation Les Arts en balade, qui déploie durant trois jours son édition 2022 sur la Métropole.

Entrée Libre



MUSIQUES

Quoi de neuf du côté du Tremplin ?

La saison du Tremplin se poursuit. Voici les rendez-vous proposés au cours des prochaines semaines par la salle de musiques actuelles.

SAMEDI 2 AVRIL - 20H30

Aurélien Morro

Formation aux multiples récompenses dont l'International Blues Challenge de Memphis en 2018, Aurélien Morro Group sort son troisième album « Waiting For Tomorrow ». Très créatif et original, avec une grande majorité de compositions teintées de Soul, Rock, Funk et de Pop, ce nouvel opus dépasse les frontières du blues traditionnel pour vous emmener vers d'autres horizons. À l'occasion de cette sortie d'album, un invité de prestige se joindra au groupe, l'excellent guitariste Fred Chapellier.

Tarif : 10 €

VENDREDI 8 AVRIL - 20H30

Slam Allen • Steve Tallis

Slam Allen, c'est une voix de velours digne des plus grands Soulmen, un style de guitare digne de l'univers de B.B. King, et une énergie scénique digne de James Brown. Il a été guitariste, chanteur principal et directeur musical du légendaire harmoniciste James Cotton. Son expérience au sein de la non moins légendaire Blues Cruise lui a permis de développer un sens aigu du contact avec le public ; Slam est un entertainer, il vous capture, il rend heureux, et déverse sur nous toute la spiritualité dont la musique l'a pourvu. En ouverture, Steve Tallis, Australian Blues Griot, seul avec sa 12 cordes ou sa Gibson SG et sa voix, nous transportera des racines du blues aux formes les plus contemporaines et avant-gardistes.

En partenariat avec Arvern' Blues Concerts.

Préventes sur Weezevent : 22 € - Tarif réduit : 16 € - Tarif soir : 25 €

VENDREDI 29 AVRIL - 20H30

O'Brien

Troisième résidence de création au Tremplin pour O'Brien, qui vient clore la collaboration débutée en 2020 en tant qu'artiste associé. Ce concert unique sera l'occasion pour le compositeur et interprète Clément Peyronnet, influencé et nourri par le théâtre, la danse et le cinéma, d'expérimenter différentes méthodes d'écritures et de rassembler plusieurs sensibilités d'artistes musiciens autour d'histoires poétiques.

Tarif : 8 €

VENDREDI 6 MAI - 20H30

Alkabaya • Oudjaï

Avec plus de 450 concerts à son actif, le groupe stéphanois trouve sa force dans le live où il s'épanouit dans le partage de ses chansons. L'album En attendant les hirondelles, sorti en 2020, a marqué un tournant pour Alkabaya avec l'intégration d'un nouveau musicien aux cuivres et en agrémentant ses morceaux de touches électro. Ce concert de fin de résidence nous donnera donc l'occasion d'entendre et de voir une nouvelle évolution du projet en live. En ouverture, Oudjaï, projet découvert lors d'un Module d'Accompagnement Scénique.

Tarif : 8 €

MERCREDI 18 MAI - 20 H

Nuit du Jazz #4

Rencontre des différents ateliers jazz des Écoles de Musique du Département : une belle occasion de découvrir les talents de demain à travers une soirée riche en émulation. Une soirée qui permet aussi de percevoir l'évolution de la pratique musicale du Jazz dans la richesse de ses répertoires. Un rendez-vous annuel que nous sommes très heureux de retrouver après deux ans d'interruption.

En cabaret (entrée libre).

SAMEDI 21 MAI - 15 H

Le Laboratoire des Gros Barbus

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de la Ville de Beaumont vous proposent de venir passer un moment familial et festif au Tremplin ! L'équipe du Tremplin a encadré les enfants pour organiser ce spectacle dont les fonds iront à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'École). Le Laboratoire des Gros Barbus est une compagnie créée en 2010 lors du festival Woodstower à Lyon. La Soleil Party Club, c'est un Bal pour les enfants de 5 à 10 ans. Teinté de sonorités latines, ils amènent le voyage là où il n'est pas. Ce sont aussi des chorégraphies à partager entre petits et grands, des refrains à crier ensemble, des palmiers et des Ukulélés.

Tarif : 4 € et 2 € (enfants moins de 12 ans)

SAMEDI 11 JUIN - 20H30

Jack Dupon

Pour les 15 ans du groupe, Jack Dupon invite les musiciens les plus originaux avec lesquels il a partagé la scène et la route. On aura donc droit à un concert « forum », glissement d'un répertoire à un autre en passant par des plages de rencontres et d'improvisations, sous la forme d'un orchestre « frankensteinesque » où des membres du rock expérimental sont collés à ceux de déclameurs à cordes et autres organes « synthétisoidales ». Tout ça se déroulera sous la direction du hasard et du chaos.

Tarif : 8 €



Alkabaya
(© Anthony Faye)

Dépôt de bilan !

GROUPE Aimer Beaumont

Alain DUMEIL
Josiane BOHATIER
Damien MARTIN
Jean-Pierre COGNERAS

Comment ne pas écrire quelques mots face aux terribles événements internationaux de guerre qui sidèrent le monde avec des actes barbares aux conséquences dramatiques ? Notre émotion est grande, notre condamnation est absolue et notre soutien, quelle qu'en soit la forme, au peuple Ukrainien, ne peut qu'être total.

Dans ces instants de réflexion électorale, des mots importants surgissent, **gouvernance**, **dialogue** et surtout **démocratie**, et il n'est pas inutile de s'en remémorer le sens.

Ainsi, un processus démocratique, c'est celui qui consiste à associer, rendre des comptes et accepter les critiques. Les engagements proclamés doivent être respectés, et les promesses correspondre aux réalités. **Nous réclamons donc au maire de Beaumont le respect de cette valeur incontournable, qu'est la démocratie permanente et non celle de la démocratie intermittente, ou de spectacle.** Dans les faits, il n'est qu'obsession de communication, et de semblant de concertation, alors que tout

est déjà validé et décidé. **La démocratie des territoires c'est le respect des citoyens.**

La légitimité de la majorité municipale ne reposant que sur 17 % des électeurs inscrits, les annonces faites dans l'euphorie d'un programme électoral, ne valident pas toutes les options.

Le Projet Pluriannuel d'Investissement pour 5 ans, projetant 9 M€ de travaux à l'école J. Zay ou 2,7 M€ de construction d'un nouveau centre technique totalement inutile, sont des choix extravagants.

A Beaumont, avec les défaillances de l'exécutif (1 exclusion, 7 démissions de fonctions ou définitives) la présentation du rapport d'Orientation Budgétaire a trois semaines de retard par rapport à l'an dernier, comme ce sera le cas pour le budget.

Ce n'est pas « un bilan » en moins de deux ans de mandat, c'est un « dépôt de bilan ».

Préserver la nature, protéger les Beaumontois.e.s : une majorité éco-irresponsable

GROUPE UNI.E.S pour Beaumont

Hélène VEILHAN
Olivier DEVISE
Dominique MOLLE
Marie-Laure LANCIAUX
François ULRICH

Voici ce que mentionne le rapport du GIEC du 28 février dernier : « Tout retard dans la mise en œuvre d'une action concertée, globale et anticipée en faveur de l'adaptation et l'atténuation nous fera rater la courte fenêtre d'opportunité, qui se referme rapidement, pour garantir un avenir viable et durable pour tous ».

Les collectivités territoriales sont le maillon indispensable de la mobilisation autour de cet enjeu majeur par la mise en œuvre d'actions concrètes.

Chaque projet proposé par la majorité doit s'évaluer au regard de cette responsabilité. Or, dans les grands dossiers en cours, l'adaptation de notre ville au changement climatique n'est pas prise en compte. Ainsi, la révision du plan local d'urbanisme prévoit la construction d'un nombre élevé de logements (600) mais ne pose aucune contrainte en terme de végétalisation des sols et d'éco-responsabilité (terre végétale en relation directe avec les strates du sol naturel et proportion des surfaces favorables à

la nature sur chaque parcelle). **Le projet Cœur de ville n'intègre pas ces contraintes et ne fixe aucune obligation environnementale** pour les opérateurs immobiliers. Il y a donc un risque réel à voir sortir de terre des projets qui vont densifier fortement notre ville, artificialiser les sols sans imposer en contre partie des espaces naturels communs. Un axe de programmation spécifique sur les mobilités est prévu au sein du PLU mais maintient en axes structurants la rue de l'Hôtel de ville, l'avenue du Mont Dore, la route de Romagnat, la rue Alexandre Varenne et l'avenue de l'Europe. Ce ne sont pas des aménagements que nous appelons de nos vœux mais une réorganisation complète du réseau viaire pour que notre ville respire enfin.

Dans la même logique, **la présentation des orientations budgétaires 2022 n'évoque pas l'adaptation au changement climatique et la protection des populations.** Les mesures d'adaptation intégrées dans les actions municipales sont insuffisantes. Ne prenons pas de retard.

Une équipe en action

GROUPE DE LA MAJORITÉ Beaumont avec vous

Jean-Paul CUZIN
Patrick NÉHÉMIE
Nadine DAMBRUN
Christian DURANTIN
Christine LECHEVALLIER
Guy PICARLE
Martine MÉZONNET
Michel PRÉAU
Yaëlle MATHIEU-PÉGART
Philippe ROCHETTE
Aurélien BAZIN
Béatrice STABAT-ROUSSET
Gilles REYROLLE
Hervé GRANDJEAN
Francis GAUMY
Françoise MASSOUBRE
Jean-François VIGUÈS
Vivien GOURBEYRE
Josiane MARION
Agnès ANDAN
Valérie BERTHÉOL
Damien PESSOT

Soutien au peuple ukrainien

Alors que l'année 2022 s'annonçait sous le signe d'un retour espéré à une vie normale après de longs mois de contraintes sanitaires, l'odieuse invasion de l'Ukraine et la guerre déclarée au peuple ukrainien pose un nouveau voile d'inquiétudes sur l'ensemble du monde. La commune, à travers l'investissement de ses agents et ses élus, a répondu présent à l'élan de solidarité, par l'organisation de collectes ou l'accueil d'un groupe de familles ukrainiennes de passage par notre commune lors de leur transfert au Portugal. Malheureusement, les souffrances de ce peuple ne sont pas terminées et il sera sans doute encore nécessaire de continuer à manifester notre solidarité. L'équipe municipale, comme l'ensemble de la collectivité, avec la participation des habitants, saura y répondre.

Enfin la sortie des contraintes sanitaires

Dans ce contexte à nouveau troublé, nous allons néanmoins sortir progressivement des contraintes sanitaires. Même s'il convient de rester encore très prudents, ce retour à une certaine normalité nous permettra de retrouver les voies d'échanges plus directs avec les Beaumontaises et les Beaumontois, autrement que par des questionnaires et des visioconférences. Cette nouvelle période sera donc prochainement l'occasion d'organiser des rencontres avec les habitants sur le projet Cœur de Ville, ainsi qu'avec le monde associatif ou économique.

2022, l'année d'impulsion

2022 est une année charnière dans le mandat qui nous est confié. Les grands projets que nous avons annoncés en prenant nos responsabilités entrent maintenant dans une nouvelle phase. Quelques exemples : La commune a lancé l'appel à projet pour l'aménagement du Cœur de Ville autour de nos priorités : assurer un habitat de qualité, apaiser la circulation, proposer un cadre de vie agréable et attractif (commerces, brasserie, ..), préserver l'environnement paysager et assurer la continuité

des cheminements doux. De même, le projet de réhabilitation de l'Ecole Jean Zay prendra forme avec la volonté de réduire drastiquement les consommations énergétiques, de faciliter les accès pour tous les publics et d'offrir un espace adapté pour l'accueil de loisirs et le périscolaire... Dans le bourg, nous allons aussi engager des actions de confortement des structures de l'abbaye et de déconstruction de maisons qui, depuis des décennies, sont laissées à l'abandon et qui aujourd'hui menacent ruine. Nous lancerons aussi les opérations pour la construction de logements sociaux pour pallier la carence de ces dernières années qui vaut à la commune d'être financièrement pénalisée par l'Etat.

Sûrement et résolument, nous avançons pour donner au Beaumont de demain les moyens de son épanouissement. Et nous n'oublierons pas de nous appuyer sur la consultation de la population pour finaliser ces projets.

Des changements dans l'équipe municipale

Le conseil municipal a validé, il y a quelques temps, quelques changements dans l'exécutif municipal. Le statut de l'élu est peu adapté à l'implication des jeunes élus dans la vie communale, sauf à renoncer à toute évolution de carrière ou à sacrifier vie familiale et personnelle. La fonction électorale oblige souvent à ces sacrifices mais aussi à supporter les menaces, outrages, sarcasmes de certains, élus ou non. Il serait largement temps que notre commune retrouve une certaine sérénité, le respect de tous et que l'on s'accorde à travailler dans l'intérêt de tous les Beaumontois et non pour sa chapelle ou son ego. Notre choix est vite fait : nous serons de ceux qui agissent plutôt que de ceux qui s'agitent.

Merci à Aurélien, Damien, Patricia qui, par respect pour les Beaumontois, ont eu l'honnêteté de remettre leurs mandats d'adjoint plutôt que de ne pouvoir déployer toute l'énergie nécessaire pour servir la commune. Et merci à Christian, Yaëlle et Guy d'accepter cette charge à leur tour et bienvenue à Gilles qui rejoint notre équipe.

Le Maire est demandé à la Métropole

GROUPE Des Non-Inscrits

Aline FAYE
Jean-François MAUME

Lors du Conseil Municipal du 9 février 2022, le Maire a affirmé qu'il n'était pas membre du bureau métropolitain de Clermont Auvergne Métropole, préférant renvoyer la responsabilité à notre élue Aline Faye, certes vice-présidente de la CAM, pour "défendre avec fougue et passion les dossiers beaumontois pour leur permettre d'avoir le meilleur aboutissement possible", mais sans préciser qu'elle n'est plus dans la majorité municipale depuis son éviction au poste d'adjointe le 5 octobre 2021.

Comme les 21 autres édiles des communes de la Métropole, le maire, **seul décisionnaire pour sa ville en bureau métropolitain**, est invité dans cette instance, **mais son siège reste**

désespérément vide depuis les élections départementales.

D'autant que la Métropole a des compétences qui touchent directement le quotidien des citoyens comme le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports, la gestion des déchets, le développement durable, le tourisme, l'urbanisme et l'aménagement, l'habitat, la voirie, le sport, la culture, l'eau et assainissement et bien plus encore.

Il a certainement plus important à faire pour le Département ou pour le SDIS 63 qu'il préside. Les Beaumontaises et les Beaumontois apprécieront...

Municipal

Avril

DU 28 MARS AU 18 AVRIL

Exposition

Maison des Beaumontois. Concours d'affiches « Fête des Cornards 2022 ». Entrée libre.

VENDREDI 8 AVRIL

Concert

Slam Allen + Steve Tallis
20h30 - Le Tremplin
Réservations au 04 73 88 18 88

MARDI 12 AVRIL

Conseil municipal

20h - Salle des assemblées de la mairie

LES 16, 17 ET 18 AVRIL

Fête des Cornards

Défilé, spectacle pyrotechnique et feu d'artifice, manèges, etc.

DU 16 AVRIL AU 14 MAI

Exposition

Maison des Beaumontois
« Polaroid - On dirait le Tour »,
de Pierre Martin. Entrée libre.

DIMANCHE 24 AVRIL

Commémoration

10h30 - Monument aux Morts, place de Verdun : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

VENDREDI 29 AVRIL

Concert O'Brien

20h30 - Le Tremplin
Réservations au 04 73 88 18 88

Mai

VENDREDI 6 MAI

Concert

Alkabaya + Oudjaï
20h30 - Le Tremplin
Réservations au 04 73 88 18 88

DIMANCHE 8 MAI

Commémoration

10h30 - Monument aux Morts place de Verdun puis cortège jusqu'à l'esplanade du 8 Mai, commémoration de la victoire de 1945.

MARDI 10 MAI

18h00 - Maison des Beaumontois
Spectacle jeune public « Le Journal Secret du Petit Poucet ».

Tarif : 2 € - Réservations conseillées
au 04 73 15 15 95

MERCREDI 18 MAI

Concert Nuit du Jazz #4

20h30 - Le Tremplin
Entrée libre - Formule cabaret

LES 20, 21 ET 22 MAI

Exposition

Salle La Ruhe et Maison des Beaumontois
Les artistes « Arts en balade » à Beaumont.
Entrée libre.

SAMEDI 21 MAI

Spectacle

Le Laboratoire des Gros Barbus
15h - Le Tremplin
Projet du Conseil Municipal des Enfants
Entrée : 4 € et 2€.

Juin

JEUDI 9 JUIN

Permanence C.Vélo

De 15h à 19h - Salle des assemblées de l'Hôtel de Ville

Associatif

Avril

SAMEDI 2 AVRIL

Football

18h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 2 de l'USBF reçoit Lempdes
(date et horaire à confirmer).

20h - Complexe de l'Artière.

L'équipe 1 de l'USBF reçoit Lapalisse

LES 5 ET 12 AVRIL

Atelier Formes et Couleurs

De 18h30 à 21h
Ateliers de modèle vivant avec Isabelle Pio.

SAMEDI 9 AVRIL

Basket

20h - Complexe de la Mourette.
L'équipe de PNF de l'USBB reçoit l'ASM.

DIMANCHE 10 AVRIL

Football

15h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 3 de l'USBF reçoit Saint-Sauves.

SAMEDI 16 AVRIL

Basket

20h - Complexe de la Mourette.
L'équipe de RM2 de l'USBB reçoit Commeny.

DIMANCHE 17 AVRIL

Badminton

Tournoi Mixte des cloches - Complexe de l'Artière.
Tournoi ouvert de NC à N2.
Inscriptions avant le 6 avril. Renseignements
imbad63.tournois@gmail.com

LES 19, 20 ET 21 AVRIL

Atelier Formes et Couleurs

De 9h à 12h - Stage adultes avec Edwige Ziarkowski.

De 14h à 17h (uniquement les 19 et 20 avril)

Stage enfants avec Edwige Ziarkowski.

MERCREDI 20 AVRIL

Permanence C.Vélo

De 13h30 à 15h30 - Salle des assemblées de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 23 AVRIL

Football

18h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 1 de l'USBF reçoit Roannais Foot
20h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 2 de l'USBF reçoit Gerzat.

LES 25 ET 26 AVRIL

Atelier Formes et Couleurs

De 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h
Stage enfant avec Marie-Louise Gluszk.

SAMEDI 30 AVRIL

Football

18h ou 19h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 1 de l'USBF reçoit Retournac.

Mai

LES 3 ET 10 MAI

Atelier formes et Couleurs

De 18h30 à 21h
Modèle Vivant avec Isabelle Pio.

SAMEDI 14 MAI

Rugby

9h-17h - Stade de la Mourette
Tournoi des Volcans organisé par l'association
Volcanic Touch Rugby (entrée gratuite).

SAMEDI 14 MAI

Atelier Formes et Couleurs

Atelier gravure avec Marie-Louise Gluszk

DIMANCHE 15 MAI

Football

15h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 3 de l'USBF reçoit Clermont PTT.

DIMANCHE 15 MAI

Loto

13h30 - Salle La Ruhe.
Loto de l'US Beaumont Basket - nombreux
lots à gagner.

LES 20, 21 ET 22 MAI

Exposition

L'atelier Formes et Couleurs présente le
travail de deux élèves, Nathalie Livebardon
et Frédéric Rambaut, dans le cadre des Arts
en balade

DIMANCHE 22 MAI

Nettoyage de printemps

L'association Les Voisins solidaires orga-
nise son 4e nettoyage de printemps dans un
quartier de Beaumont. Plus d'infos sur la page
Facebook « Voisins Solidaires Beaumont 63 ».

Football

15h - Complexe de l'Artière.
L'équipe 1 de l'USBF reçoit Côte Chaude.

SAMEDI 28 MAI

Lions club Beaumont Val d'Artière

Aéroport d'Aulnat. Opération « Rêves de
gosses » organisée par le Lions avec la
participation de 150 enfants avec ou sans
handicap de la Métropole Clermontoise
(participation d'une école de Beaumont).
Les enfants se verront offrir un tour en avion
avec « Les Chevaliers du Ciel ».

Juin

SAMEDI 11 JUIN

Rugby

Complexe sportif de La Mourette
Journée anniversaire à l'occasion des
50 ans du Rugby Club Beaumontois.

SoluSons, votre spécialiste de l'audition

NOS CENTRES PRES DE CHEZ VOUS

SOLUSONS

39 av. des Etats-Unis
CLERMONT • 04 73 31 00 11

10 bis av. du Mont-Dore
BEAUMONT • 04 73 26 20 29

3 av. Marechal Joffre
COURNON • 04 73 77 74 87

15 rue de Sarliève
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

3 bd Albert Buisson
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

AUDIO 2000

C.C. Cora
LEMPDES • 04 73 26 20 29

67 av. Jean Jaurès
MOZAC • 04 73 77 74 87

16 rue du Commerce
RIOM • 04 73 31 00 11


SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

**BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT**

**RESTE
À CHARGE⁽³⁾
0€**

**ESSAI
GRATUIT⁽²⁾
DE 30
JOURS**

(1) Bilan à but non médical. (2) Sur prescription médicale. (3) Valable uniquement sur les prestations de soins et d'équipement 100% santé, pris en charge après remboursement Assurance Maladie et complémentaire santé. (4) Voir conditions en magasin.

 **ELSAN** Centre Médical et Chirurgical
Centre Obstétrical – Espace Mère / Enfant
www.lachataigneraie.groupe.elsan.com

HÔPITAL PRIVÉ LA CHÂTAIGNERAIE



59, Rue de la Châtaigneraie
63110 BEAUMONT

Tél. 04.73.40.80.40

Arum Fleurs & Déco

4, avenue du Mont Dore • 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 27 05 48 • www.fleuriste-arum.fr

Commandez par ☎ et payez par 💳 - Livraison sur toute la France



Cabinet BISIO et ASSOCIÉS

S.A.S. de GEOMETRES-EXPERTS
FONCIER - VRD - SCANNER 3D - BIM

A. RECHOU
L. RAYNAL
V. VIGOUROUX

BEAUMONT - Tél. 04 73 26 24 00 • PIONSAT - Tél. 04 73 85 63 34
CHÂTEL-GUYON - Tél. 04 73 67 99 54

e-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr



Fête des Cornards

Du 16 au 18 avril 2022

dessin réalisé par l'Atelier Formes et Couleurs



www.beaumont63.fr



VILLE DE BEAUMONT 63



VILLE DE
BEAUMONT
Puy-de-Dôme



Protégez-vous et
protégez les autres